Image not found or type unknown

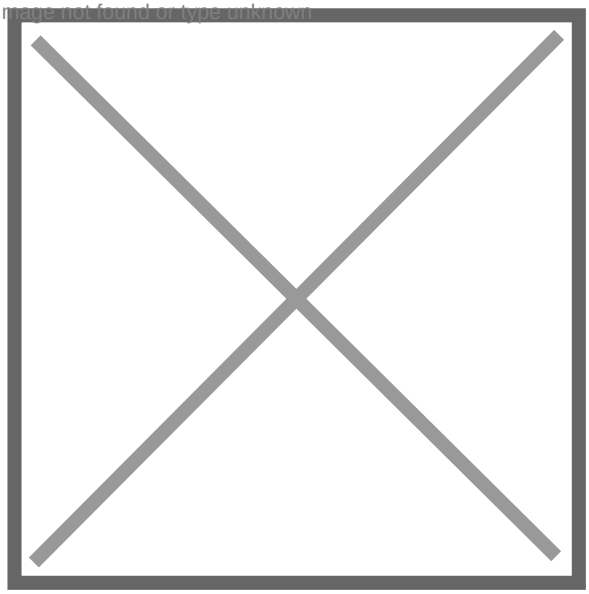

Droit du travail frais de deplacement

Par **giraudon**, le **09/05/2011** à **20:53**

Bonjour,
mon patron peut il m'obliger a fair les avance de frais d'autoroute et de carburant je suis en grand deplacement

Par **JPALMER**, le **10/05/2011** à **21:07**

NON il doit soit vous faire une avance permanante soit une avance specifique à ce déplacement

Par **Matthieu33**, le **12/05/2011** à **21:06**

Je suis dans le même cas mais mon patron ne l'entend de la même façon, malgré mes nombreuses demandes, aucune n'avance n'est possible selon lui.

Si je ne fais pas l'avance, je suis bloqué chez moi et ne peux aller travailler. Et si je ne vais pas travailler j'ai peur que cela soit considéré comme abandon de poste.

La situation dure depuis plusieurs mois, je sature. Surtout que les remboursements interviennent quelques fois deux mois après.
Je pense lui écrire une lettre RAR pour le remboursement des frais. Mais la situation va se renouveler...

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés